



RUMISTART GREEN

Aliment complémentaire diététique liquide pour vaches laitières

Objectif nutritionnel : Réduction du risque de cétose

PROPRIÉTÉS :

RUMISTART GREEN :

- réduit le risque d'acétonémie et s'utilise pour aider le ruminant à récupérer d'une cétose.
- contribue à réduire le risque de déficit énergétique en début de lactation
- active la fermentation ruminale et le tractus gastro-intestinal
- contribue au bon état général des ruminants



COMPOSITION :

Monopropylène glycol végétal
Sorbitol
Hydrolysats de levures *Saccharomyces cerevisiae*
Mélasse de canne à sucre
Eau

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Humidité : 65 %
Protéine brute : 0,9 %
Cellulose brute : 0,1 %
Matières grasses brutes : 0,1 %
Cendres brutes (matières minérales) : 3,8 %
Sodium : 1,7 %
Monopropylène glycol : 20%

ADDITIFS :

Conservateurs :

E280 Acide propionique
E281 Propionate de sodium
E260 Acide acétique
E330 Acide citrique
E270 Acide lactique

Oligo-éléments :

3b305 Cobalt sous forme de sulfate (II) heptahydraté : 60 mg/l

Substances aromatiques :

Mélange de substances aromatiques

MODE D'EMPLOI :

Grâce à sa présentation liquide, **RUMISTART GREEN** s'utilise facilement par voie orale :

- dans la gueule
- dans l'eau de boisson (dans le bac ou, individuellement, dans un seau lors du vêlage)
- sur la ration
- par distributeur automatique au DAC * ou au robot de traite *

* Une distribution automatique au DAC ou au robot permet d'adapter individuellement la quantité et la durée d'utilisation selon vos objectifs (production laitière, réduction des risques d'acétonémie, reproduction, etc...). Exemple : 100 ml/VL/jour jusqu'à l'IA.

EN FIN DE GESTATION :

50 à 100 ml/tarie ou génisse/jour avant le vêlage.

APRES LE VÊLAGE ET AVANT L'IA :

200 à 300 ml/VL/jour, pendant 3 à 6 semaines.

Remarques :

- Il est recommandé de demander l'avis d'un expert en alimentation animale ou d'un vétérinaire avant utilisation.
- Dans le cadre de son objectif nutritionnel : Réduction du risque de cétose, la durée d'utilisation recommandée de **RUMISTART GREEN** est de 3 à 6 semaines après vêlage.
- Des mesures de protection devraient être prises pour éviter l'exposition au cobalt par inhalation ou par voie dermique.

PRÉSENTATION :

- Bidon de 30 kg avec robinet
- Fût de 230 kg, pompe vide fût sur demande
- Cuve de 1 070 kg

CONSERVATION :

- A utiliser de préférence dans les 24 mois après la date de fabrication

